

3. FORMATION

Environ 2 000 diplômes de personnel soignant octroyés dans le Territoire franco-valdo-genevois en 2019

L'octroi d'un diplôme donne une indication de la relève théorique. On parle de relève théorique car on ignore si l'ensemble de ces nouveaux diplômés sont disponibles immédiatement sur le marché du travail, s'ils vont choisir d'autres voies, poursuivre leur cursus, ou encore partir travailler ailleurs. Dans les cantons de Genève et de Vaud, ce sont 400 bachelors en soins infirmiers qui sont décernés en 2019¹⁰.

Côté français, le nombre s'approche de celui enregistré pour les deux cantons suisses, soit 440 diplômes d'infirmiers d'Etat délivrés, dans l'Ain (190) et la Haute-Savoie (250).

Le canton de Genève présente le plus faible taux de diplômés en soins infirmiers pour 100 000 habitants (23). Les taux enregistrés pour l'Ain (29) et la Haute-Savoie (30) sont similaires. Celui du canton de Vaud atteint 35 pour 100 000 habitants (voir Tableau T 05).

T 04 Titres délivrés dans le domaine des soins infirmiers, dans les cantons de Genève et Vaud, en 2019

	Canton de Genève	Canton de Vaud	Ensemble
Degré tertiaire			
<i>Formation professionnelle supérieure</i>			
Diplômes des écoles supérieures (1)	17	58	75
Brevets fédéraux (2)	1	4	5
Diplômes fédéraux (2)	///	///	///
<i>Hautes écoles spécialisées (1)</i>			
Bachelor	115	280	395
Master (3)	25
<i>Hautes écoles universitaires (1) (4)</i>			
Master	-	20	20
Doctorat	-	-	-
Degré secondaire II (5)			
<i>Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)</i>			
Aide en soins et accompagnement	135	37	172
<i>Certificat fédéral de capacité (CFC)</i>			
Assistant en soins et santé communautaire	124	225	349

(1) Selon le canton de l'école.

(2) Selon le canton de domicile.

(3) Master en sciences de la santé délivré par la HES-SO Master. La distinction selon le canton de l'école et l'orientation choisie n'est pas possible.

(4) Master ou doctorat en sciences des soins infirmiers.

(5) Selon le canton de l'entreprise formatrice.

Sources : OFS - *Statistique de la formation professionnelle initiale, Statistique des diplômés, Etudiants et examens finals des hautes écoles*

¹⁰ En Suisse, le personnel de niveau de formation tertiaire (HES et formation professionnelle supérieure) correspond à la catégorie « infirmiers diplômés et sages-femmes », celui en possession d'un titre de niveau secondaire II (CFC et AFP) à la catégorie « personnel soignant intermédiaire » et le personnel avec une formation inférieure ou sans formation à la catégorie « auxiliaires de soins ». En France, les diplômés d'infirmier d'Etat débouchent sur des emplois d'infirmier diplômé et les diplômés d'aide-soignant d'Etat sur des emplois d'aide-soignant.

Côté suisse, pour ceux qui choisissent de poursuivre les études au-delà du bachelor, la HES-SO propose des formations au niveau master : en 2019, ce sont 30 titres de master en sciences de la santé¹¹ qui sont octroyés. On compte également 20 master en sciences infirmières délivrés par l'Université de Lausanne.

Pour la formation professionnelle supérieure, 80 titres sont décernés en 2019 dans les deux cantons, dont 60 sont des diplômes postgrades¹², ainsi que 5 brevets fédéraux.

Pour la formation professionnelle initiale (degré secondaire II), le titre le plus souvent décerné est celui du certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistant en soins et santé communautaire (ASSC) : 230 dans le canton de Vaud et 120 dans le canton de Genève. Concernant l'attestation de formation professionnelle (AFP) d'aide en soins et accompagnement (ASA)¹³, c'est le canton de Genève qui en octroie le plus (140, contre 40 dans le canton de Vaud). La totalité des diplômés en ASA ont suivi une formation en système dual¹⁴. Cette proportion est plus basse (75 %) pour les diplômes d'ASSC (Genève : 90 % ; Vaud : 66 %). Près de neuf diplômes d'ASA sur dix sont octroyés à des femmes (Genève : 86 % ; Vaud : 86 %), contre huit diplômes d'ASSC sur dix (Genève : 81 % ; Vaud : 86 %).

La Croix-Rouge suisse forme également un nombre important d'auxiliaires de santé dans les cantons de Genève et de Vaud (environ 500 au total en 2019).

Côté français, près de 400 diplômes d'aides-soignants sont octroyés en 2019 (Ain : 120 ; Haute-Savoie : 250). Dans la partie française du Territoire franco-valdo-genevois, onze établissements ou écoles (voir Méthodologie) délivrent un diplôme d'aide-soignant. Six instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) sont implantés.

Hausse du nombre de diplômés octroyés durant ces dernières années

Le nombre de diplômés octroyés en soins infirmiers a augmenté ces dernières années, principalement du côté suisse du Territoire franco-valdo-genevois. Le nombre de titres de bachelor en soins infirmiers dans les HES des cantons de Genève et de Vaud a doublé entre 2009 et 2019 (respectivement + 99 % et + 130 %). La croissance enregistrée pour l'ensemble de la Suisse est cependant encore plus importante (+ 160 %). Côté français, l'évolution est plus modeste en Haute-Savoie (+ 4 %), et diminue même dans l'Ain (- 3 %), alors que le nombre de diplômés d'infirmiers diplômés d'Etat a augmenté de 18 % dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

T 05 Taux de diplômés en soins infirmiers, en 2019 (1)

	Taux pour 100 000 habitants
Canton de Genève	22,9
Canton de Vaud	35,0
Ain	29,0
Haute-Savoie	30,0
Auvergne-Rhône-Alpes	41,1

(1) Pour la France, il s'agit des diplômés d'infirmiers d'Etat. Pour la Suisse, il s'agit du titre de bachelor HES en soins infirmiers.

Sources : DREES, enquête Écoles, Insee - Recensement de la population ; OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles, OCSTAT / STATVD - Statistiques annuelles de la population

¹¹ La distinction selon le canton de l'école et l'orientation (ergothérapie, nutrition et diététique, physiothérapie, sage-femme, technique en radiologie médicale) n'est pas possible ici.

¹² Le titre d'études post-diplômes des écoles supérieures (EPD ES) peut être acquis à la suite d'une formation d'une durée de deux ans au minimum et de quatre ans au maximum accomplie en cours d'emploi.

¹³ Cette formation qui a remplacé celle d'aides-soignants est entrée en vigueur en 2012, celle d'ASSC en 2009.

¹⁴ La formation professionnelle initiale se déroule majoritairement selon le système dual qui prévoit une combinaison d'enseignement en entreprise (pratique) et en école professionnelle (théorie et culture générale). Elle peut aussi s'accomplir, dans une minorité de cas, en école à plein temps.

Concernant la formation professionnelle initiale, l'évolution est particulièrement importante pour les ASSC, surtout dans le canton de Genève, où leur nombre a quadruplé entre 2012 et 2019.

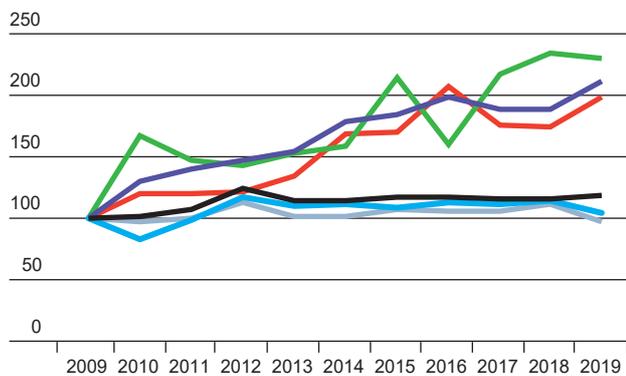
Enfin, le nombre de diplômés d'aides-soignants délivrés en Haute-Savoie passe de 180 à 250 entre 2009 et 2019, soit une progression de 36 %. Dans l'Ain, la tendance est proche de celle de la région Auvergne-Rhône-Alpes (+ 6 % entre 2009 et 2019).

D'ici à 2029, une hausse est prévue côté suisse, mais moins importante que pour l'ensemble de la Suisse

Selon les derniers chiffres publiés (2021) en Suisse par l'Office fédéral de la statistique (OFS), il semble que la pandémie ait favorisé la visibilité des professions de soins¹⁵. Le nombre croissant de nouveaux entrants entraînera très probablement une hausse du nombre de diplômés dans le domaine de la santé ces prochaines années.

Selon le scénario de référence de l'OFS relatif à l'évolution du nombre de diplômés, il faut s'attendre à une hausse de 13 % des diplômés de bachelor de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) dans le domaine de la santé d'ici à 2029 (Suisse : + 19 %). Concernant les titres décernés au terme de la formation professionnelle initiale (CFC et AFP), dont les résultats sont disponibles par canton et par domaine de formation¹⁶, l'évolution 2019-2029 dans le domaine du personnel soignant serait moins élevée dans les cantons de Vaud (+ 2 %) et de Genève (+ 21 %) que celle pour l'ensemble de la Suisse (+ 35 %). Enfin, tous domaines confondus du degré secondaire II, elle serait nulle pour le canton de Genève, alors que la hausse du nombre de titres atteindrait 7 % pour l'ensemble de la Suisse et 12 % pour le canton de Vaud.

G 08 Evolution des titres de diplômés d'infirmiers d'Etat ou de bachelor en soins infirmiers
(Indice 100=2009)



- HES Genève
- HES Vaud
- HES-SO
- Ain
- Haute-Savoie
- Auvergne Rhône-Alpes

Sources : DREES - enquête Écoles ; OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

¹⁵ Voir <https://www.odasante.ch/fr/actualite/les-professions-de-la-sante-ont-le-vent-en-poupe/#content>

¹⁶ D'après la Classification internationale type de l'éducation (CITE) 2013, 2^e et 3^e niveaux hiérarchiques.

ENCADRÉ 3 - PERSONNEL SOIGNANT FRONTALIER TRAVAILLANT DANS LES CANTONS DE GENÈVE ET VAUD

Fin 2021, la quasi-totalité des personnes frontalières actives dans les cantons de Genève et de Vaud viennent de France. A Genève, les trois quarts résident en Haute-Savoie et un cinquième dans le département de l'Ain. Dans le canton de Vaud, près d'un tiers (31 %) proviennent de Haute-Savoie et un cinquième de l'Ain (20 %).

Un frontalier sur dix exerce en tant que personnel soignant

Le personnel soignant frontalier provenant des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie représente 9 % du total des frontaliers à Genève et 8 % dans le canton de Vaud, tous secteurs confondus.

La majorité du personnel soignant frontalier est infirmier. Ils sont en effet 67 % dans le canton de Genève et 76 % dans le canton de Vaud. Depuis 2016, ces parts ont très légèrement baissé à la faveur des aides-soignants.

Croissance importante du personnel soignant entre 2016 et 2021

Entre 2016 et 2021, le personnel soignant en provenance de l'Ain et de la Haute-Savoie a augmenté de 1 050 personnes à Genève et 440 dans le canton de Vaud dans le secteur de la santé¹⁷. La croissance n'a toutefois pas été linéaire et la pandémie de Covid-19 a eu un impact certain. Dans le détail, l'augmentation moyenne annuelle entre 2016 et 2019 a été de 3 % à Genève et de 7 % dans le canton de Vaud. Entre 2019 et 2020, à Genève, la croissance est nulle tandis que le canton de Vaud enregistre une hausse de 19 % (+ 180 personnes). Enfin, entre 2020 et 2021, on observe un effet de rattrapage à Genève avec une croissance de 7 % (+ 450 personnes). Dans le canton de Vaud, si la hausse est moins forte que durant la période précédente, elle atteint toutefois 8 % (+ 90 personnes). La progression est plus soutenue pour les aides-soignants dans le canton de Vaud. Les intérimaires, bien que peu nombreux (1 000 à Genève, 150 dans le canton de Vaud) continuent d'augmenter.

A titre de comparaison, l'ensemble des frontaliers croît en moyenne de 3 % dans le canton de Genève et de 4 % dans le canton de Vaud par an entre 2016 et 2019, et respectivement de 0 % et 3 % entre 2019 et 2020, puis remonte à 7 % et 8 % entre 2020 et 2021.

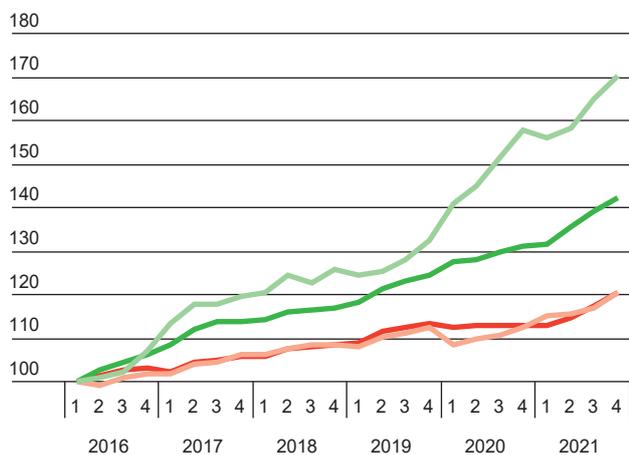
¹⁷ Voir la définition du personnel soignant sous Méthodologie. Ici, sont ajoutés les intérimaires (secteur 78 de la Nomenclature générale des activités économiques 2008 – NOGA 2008) afin de mieux rendre compte du phénomène.

T 06 Evolution du nombre de travailleurs frontaliers selon le canton de travail, en %

		Croissance annuelle moyenne 2016-2019	Croissance 2019-2020	Croissance 2020-2021
Canton de Genève	Ensemble des frontaliers	3,5	- 0,1	7,0
	Personnel soignant	3,4	0,0	7,2
	Personnel infirmier	2,5	- 0,6	7,8
	Aide-soignant	5,4	1,1	6,0
Canton de Vaud	Ensemble des frontaliers	4,4	3,5	7,8
	Personnel soignant	7,3	19,0	8,1
	Personnel infirmier	6,4	18,8	6,9
	Aide-soignant	11,2	19,5	12,7

Source : OFS - Statistique des frontaliers

G 09 Evolution du nombre de travailleurs frontaliers en provenance de l'Ain et de la Haute-Savoie (Indice 100=1^{er} trimestre 2016)



■ Ensemble frontaliers GE ■ Ensemble frontaliers VD
■ Frontaliers personnel soignant GE ■ Frontaliers personnel soignant VD

Source : OFS - Statistique des frontaliers

ENCADRÉ 4 - LES SALAIRES EN FRANCE

La comparaison des salaires entre deux pays est complexe. En l'occurrence, les éléments constitutifs du salaire (notamment temps de travail, temps partiel, prise en compte des heures supplémentaires) n'ont pas pu être isolés pour chaque pays, dans le cadre des travaux conduits pour la présente étude. Ce sujet nécessiterait sans doute une étude dédiée.

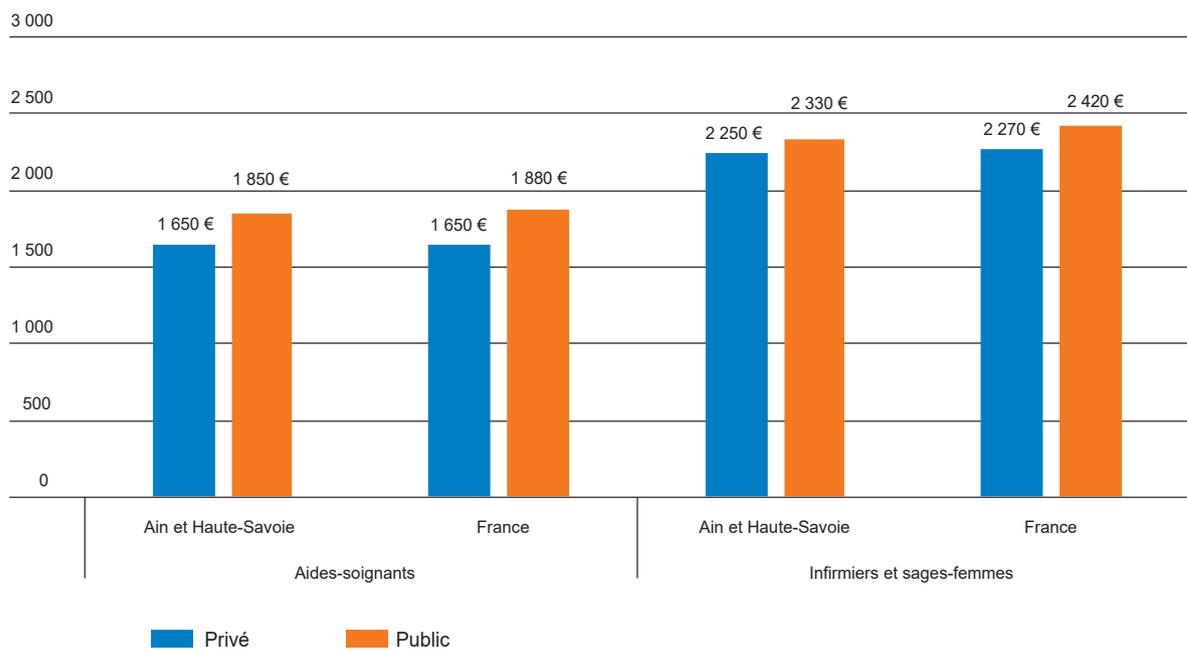
Concernant le canton de Genève, les salaires du personnel soignant ont été abordés dans la publication de l'OCSTAT « Le personnel soignant dans le canton de Genève de 2010 à 2019 », parue en novembre 2021¹⁸.

Cette partie n'inclut pas les rémunérations des non-salariés (infirmiers libéraux et sages-femmes libérales).

Du côté français, les écarts salariaux dépendent davantage de la nature de l'employeur (privé ou public) que de l'implantation géographique. La rémunération dans la sphère publique est supérieure à celle du privé, avec un écart de 7 % en moyenne dans les départements frontaliers, contre + 11 % en moyenne en France.

Les deux départements frontaliers ont dans l'ensemble des salaires en EPT légèrement inférieurs au niveau national principalement du fait d'un personnel soignant en moyenne plus jeune (voir Graphique G 11).

G 10 Salaires mensuels nets du personnel soignant par poste en équivalent temps plein (EPT), en 2018



Sources : Insee, Base tous salariés 2018 et SIASP 2018

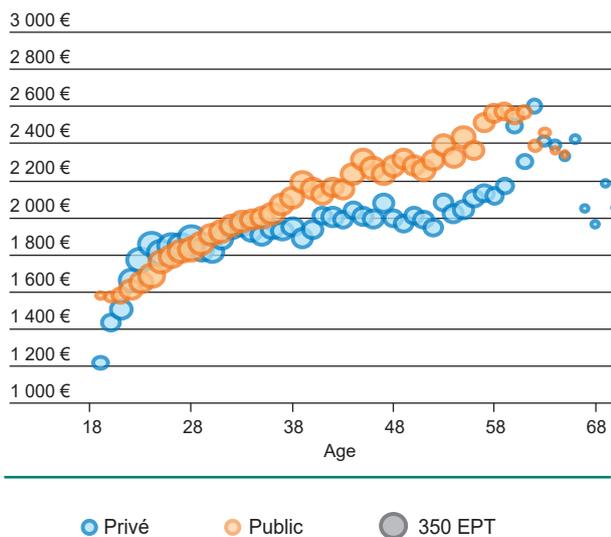
¹⁸ <https://statistique.ge.ch/statistique/tel/publications/2021/analyses/communications/an-cs-2021-66.pdf>

Les différences par département se constatent pour chacune des professions : un aide-soignant exerçant dans l'Ain ou la Haute-Savoie perçoit une rémunération inférieure au référentiel national, dans le secteur privé comme dans le public, à l'exception du privé haut-savoyard (aide-soignant comme infirmier).

Les infirmiers cadres sont en moyenne les mieux payés des infirmiers, avec de faibles différences entre le privé et le public et entre les zones géographiques. Les infirmiers spécialisés au contraire sont nettement mieux payés dans le public (+ 21 %) que dans le privé, dans les deux départements frontaliers comme dans le reste du territoire national. Ces infirmiers spécialisés publics ont d'ailleurs les meilleurs salaires horaires de l'ensemble des infirmiers, y compris les cadres. Toutes les catégories d'infirmiers, du public comme du privé, ont des salaires en EPT supérieurs à 2 000 € par mois.

En France pour le personnel soignant, en EPT par poste, les salaires du public sont plus élevés que dans le privé, toutes professions confondues. Dans les deux cas, la progression salariale est très corrélée à l'âge. Avant 27 ans, les rémunérations du privé sont un peu plus élevées, mais leur croissance est lente et le public paie en moyenne mieux à partir de 28 ans. L'écart se creuse ensuite chaque année jusqu'à la fin de carrière : pour l'ensemble du personnel soignant, la différence est de + 150 € à 35 ans, + 300 € à 50 ans, + 400 € à 60 ans. La convention collective majoritaire de ces professions ne prévoit pas de prime d'ancienneté.

G 11 Salaire mensuel net en EPT du personnel soignant selon l'âge, dans l'Ain et la Haute-Savoie, en 2018 (1)



(1) Les ronds proportionnels représentent les effectifs en équivalent plein temps (EPT).
Sources : Insee, Base tous salariés 2018 et SIASP 2018